

COMMUNIQUÉ



MAHASTI RAZAVI, MANAGING PARTNER D'AUGUST DEBOUZY, REJOINT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FRENCH-AMERICAN FOUNDATION

30/06/22

Le 30 juin 2022, l'Assemblée générale de la French-American Foundation a annoncé la nomination de Mahasti Razavi, Managing Partner du cabinet August Debouzy, en qualité de membre de son conseil d'administration présidé par Alain Papiasse.

Fondée en 1976 à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance américaine par les Présidents américain et français, Gérald Ford et Valéry Giscard d'Estaing, la *French-American Foundation* est un lieu de débats et d'échanges qui œuvre depuis plus de 70 ans en faveur de l'amitié franco-américaine.

Le cabinet d'avocats d'affaires August Debouzy est historiquement tourné vers l'Atlantique et l'international, avec 55% de clients internationaux. En tant que partenaire, August Debouzy agit depuis plusieurs années aux côtés de la *French-American Foundation* dans l'animation des diverses activités et programmes de l'association. La nomination de Mahasti Razavi au conseil d'administration constitue ainsi la marque d'une relation de confiance qui a vocation à s'inscrire sur un temps long.

Mahasti Razavi est experte des enjeux liés à la Tech, à la transformation digitale et au Web3.0. Managing partner d'August Debouzy depuis 2018, Mahasti Razavi est inscrite aux barreaux de Paris de New York. Après avoir travaillé à Londres et à New York, elle rejoint le cabinet en 1997 et devient associée dès 2006. Responsable du pôle Technologies Media Propriété Intellectuelle d'August Debouzy, elle a enseigné plusieurs années à l'Institut d'Études Politiques de Paris ainsi qu'à l'École de Formation du Barreau de Paris. Membre du groupe de travail dédié aux technologies du Club des Juristes, Mahasti Razavi anime de nombreuses conférences liées aux enjeux de l'intelligence artificielle, de la blockchain, de la contractualisation des grands projets digitaux et du traitement du risque contentieux. Diplômée de l'Université Paris I, Paris II et de la *New York University School of Law*, Mahasti Razavi parle couramment le français, l'anglais et le persan.

- « Je remercie le Président Alain Papiasse et les membres du conseil d'administration de la French-American Foundation de leur confiance. À l'ère d'une justice mondialisée, en particulier sur mes sujets d'expertises, les lieux de réflexion et de partage de connaissance sous le prisme transatlantique sont plus que jamais nécessaires » déclare Mahasti Razavi, Managing Partner d'August Debouzy.
- « Le cabinet August Debouzy est un partenaire historique de l'association, très attaché à la relation franco-américaine. Nous sommes heureux d'accueillir Mahasti Razavi au sein de notre conseil d'administration qui aura la chance de bénéficier de son talent et de toute son expérience. », ajoute Alain Papiasse, Président de French-American Foundation.